



Monsieur le Docteur en Pharmacie
Madame le Docteur en Pharmacie

Marseille, le 15 juillet 2019.

Nos Réf. : FRD/NS 19.07.078

Objet : Informations Modalités de prise en charge des patients en HAD

Madame le Docteur en Pharmacie,
Monsieur le Docteur en Pharmacie,

Dans un souci de réduction des coûts, Soins Assistance, Structure d'Hospitalisation à Domicile (HAD), s'est dotée d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) depuis le 4 juillet 2019.

Tout d'abord, nous tenons tout particulièrement à vous remercier pour l'étroite collaboration entre nos établissements au bénéfice des patients pris en charge en HAD durant ces nombreuses années.

Bien que nos échanges vont se voir diminués, nous allons tout-de-même être amenés à travailler encore ensemble mais de façon plus ponctuelle.

De plus, la CPCAM des Bouches-du-Rhône a mis en place des mesures pour améliorer les échanges entre les divers partenaires de santé et diminuer les anomalies de facturation et indus. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le(s) document(s) de modalités de prise en charge des patients en HAD que nous avons en commun à ce jour et que nous vous demandons de nous retourner dûment signés et revêtus du cachet de votre structure.

Chaque admission en HAD fera l'objet d'un envoi systématique de ce document à tous les partenaires susceptibles d'intervenir dans la prise en charge.

Par ailleurs, pour faciliter le repérage du patient pris en charge par une structure d'HAD, à la demande d'un groupe de travail CPCAM/HAD, une gommette bleue en bas à droite de la carte vitale du patient sera posée par la structure d'HAD ; celle-ci pourra être retirée dès l'arrêt d'HAD.

Si vous constatez une prise en charge HAD pour laquelle aucune information n'a été faite de notre part, nous vous remercions de nous contacter avant la délivrance des médicaments prescrits.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

En vous remerciant de la confiance que vous nous portez et dans l'attente des documents,
Nous vous prions d'agréer, Madame le Docteur en Pharmacie, Monsieur le Docteur en Pharmacie, l'expression de nos salutations.

Le Directeur Administratif,

Fabienne REMANT-DOLE.